



DÉCISION 325 / 2026

RELATIVE AU FERRAILLAGE D'UN BUS STANDARD ET D'UN BUS ARTICULÉ

Nous soussigné, François GROSDIDIER, Président de l'Euro-Métropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 16 avril 2026 par laquelle le Conseil métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 19 mai 2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Philippe MANZANO dans le domaine « Mobilité et transports »,

VU la demande formulée par la Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP) Transports de l'Eurométropole de Metz (TEM) le 2 juin 2026 de procéder au ferrailage d'un bus standard et d'un bus articulé, et dont les caractéristiques sont listées ci-dessous :

Numéro de parc	Marque	Modèle	Catégorie	Date de mise en circulation	Age	Immatriculation
0701	IRISBUS	CITELIS LINE	BUS STANDARD	29/01/2007	19,4	453 BRE 57
0546	IRISBUS	AGORA LONG	BUS ARTICULE	12/08/2005	20,8	605 BKC 57

VU l'état de ces 2 véhicules qui sont hors-service et dont les coûts de réparation ne peuvent se justifier pour des véhicules de cet âge,

VU la proposition de reprise de ces véhicules appartenant à la Métropole par la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT en date du 17 février 2026,

CONSIDERANT que l'état des véhicules destinés au ferrailage, ne permettent plus d'être utilisés pour l'exploitation du service sur le réseau LE MET',

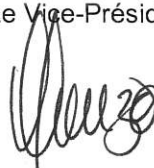
DECIDONS :

De faire procéder au ferrailage des **véhicules** ayant les caractéristiques suivantes :

- Un bus standard de marque IRISBUS et de type CITELIS LINE immatriculé 453 BRE 57 et mis en circulation le 29/01/2007.
- Un bus articulé de marque IRISBUS et de type AGORA LONG immatriculé 605 BKC 57 et mis en circulation le 12/08/2005.
- De vendre lesdits véhicules pour ferrailage, à la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT (3 Rue Quety 57420 Cheminot), pour un montant de 60€ la tonne (pour le bus standard) et 50€ la tonne (pour le bus articulé) au départ du dépôt TEM par plateau et avec roues.
- Le paiement afférent à ces véhicules fera l'objet de l'émission d'un titre de recettes de l'EURO-METROPOLE DE METZ auprès de la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT dont le montant sera calculé sur le poids total des véhicules ferrailés (sur la base d'un ticket de pesée).
- Un certificat de destruction des véhicules sera remis à l'Euro-Métropole de Metz par la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT.

Fait à Metz, le 15/06/2026

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président délégué



Philippe MANZANO
Maire de Mécleuves



RE: SEMOP TEM - Devis pour ferrailage véhicule suite

HB

Hervé BOULEY <herve.bouley@lemet.fr>

A

THIRY OLCHOWY Delphine

Cc

ANSELME Thomas; GERALDES Kevin

mar. 02/06/2026 11:32

...

Repondre

Repondre à tous

Transférer

Vous avez répondu à ce message le 02/06/2026 11:42. Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Offre de prix Eurométropole de Metz Ferrailage avec roues et transport par plateau.pdf

229 KB

Bonjour Delphine,
Avez-vous pu faire signer les documents de ferrailage des 4 véhicules (0707 ; 0708 ;0853 ; 0855) ?

Concernant l'association pour les pièces, je n'ai pas encore de réponse. Pour les restau du cœur, idem, ils ne semblent pas intéressés pour le moment.

Je profite de l'occasion pour vous demander l'accord de ferrailage des 2 véhicules ci-dessous :

Le devis qui s'appliquera est celui en PJ.

Si vous êtes d'accord, je vous fais passer les documents pour signature,

N°Parc	Immatriculation	Etat	Catégorie	Marque	Modèle	Date MEC	Age
0701	453 BRE 57	Transmission HS et fuites d'air régulières	BUS STANDARD	IRISBUS	CITELIS LINE	29/01/2007	19,4
0546	605 BKC 57	Rupture du support moteur + fuite ventilateur hydraulique	BUS ARTICULE	IRISBUS	AGORA LONG	12/08/2005	20,8

Cordialement

Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici pour télécharger les images. Pour vous aider à protéger votre vie privée, Outlook a empêché le téléchargement automatique de cette image à partir d'Internet.
logo

Hervé BOULEY
Directeur Maintenance et Patrimoine

herve.bouley@lemet.fr
06 20 85 28 80
10, rue des Intendants Joba - CS 30009
57063 METZ cedex 2

ESKA CHEMINOT

Adresse Importée

3 rue Quety

57420 Cheminot

Tél : 06.70.43.71.78 | Email : Dominique.barafani@derichebourg.com

Destinataire **EUROMÉTROPOLE DE METZ**

À l'attention de **M. Berraud**

Date **17/02/2026**

PAGE 1 / 1

Objet **OFFRE DE PRIX CHANTIER EUROMÉTROPOLE DE METZ 30 BUS**

Monsieur,

Pour donner suite à notre entretien, je vous prie de trouver ci-après notre meilleure offre pour :

QUALITÉS DE MATIÈRES	INDEXATION	DATE VALEUR	PRIX ACHAT (€/T)
BUS STANDARD	-	févr-26	60,00 €
BUS ARTICULÉS	-	févr-26	50,00 €
MIDIBUS	-	févr-26	85,00 €

CONDITIONS GÉNÉRALES

« Ferrailage avec roues et transport par plateau »

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.